

Initiatives ministérielles

Est-il vrai qu'il n'y a aucun député néo-démocrate à la Chambre?

Le président suppléant (M. Paproski): À l'ordre. Le député est ici depuis longtemps et sait qu'il ne devrait pas dire qui est à la Chambre et qui n'y est pas.

M. Domm: Vous avez raison, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Ce n'est cependant pas pour cette raison que j'ai rappelé le député à l'ordre. Je ne parviens tout simplement pas à entendre le député. Il semble y avoir un peu de bavardage à la Chambre. J'aimerais bien pouvoir entendre le discours du député.

M. Domm: Monsieur le Président, je comprends cela, mais je tiens à signaler que ce n'est pas de façon intentionnelle que j'ai appelé un autre député par son nom. Je parlais du Nouveau Parti démocratique et je crois que cela est tout à fait acceptable; corrigez-moi si je me trompe. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Non, c'est inacceptable.

M. Domm: Très bien. Les députés de l'autre parti d'opposition n'ont jamais présenté un programme tendant à remplacer la taxe sur les ventes des fabricants qu'ils souhaitaient supprimer. Pourtant, voilà que les députés de l'opposition officielle critiquent un programme que nous avons mis de l'avant, alors qu'ils n'avaient rien à proposer afin de remplacer la taxe sur les ventes des fabricants.

Rien ne justifie ce type de gestion au Canada. Pourtant, vous semblez penser que les Canadiens ne sont pas assez intelligents pour comprendre que vous n'aviez aucun moyen de financer les programmes que vous avez mis en oeuvre—absolument aucun si ce n'est de faire monter l'inflation en flèche. Les taux d'intérêt étaient dans les deux chiffres, supérieurs à 20 p. 100, lorsque les députés d'en face formaient le gouvernement. Sous leur administration, non seulement les taux d'intérêt mais ceux de l'inflation se situaient dans les deux chiffres. Si vous ne pensez pas que cela a pour effet d'accroître les coûts pour les plus démunis, si vous pensez un seul instant qu'il est possible d'administrer le pays sans financer les programmes en question, vous vous trompez royalement. Notre déficit diminue chaque année depuis notre arrivée au pouvoir. . .

M. Young (Gloucester): Il augmente.

M. Domm: Un instant. Il suffit de comparer le déficit qui existait sous votre gouvernement et dont nous avons hérité avec le déficit que nous connaissons à l'heure actuelle pour s'apercevoir qu'il a diminué et que l'infla-

tion est bien inférieure à ce qu'elle était alors. Le déficit annuel est passé de 38 milliards de dollars à 30,5 milliards. Durant toutes les années où vous avez été au pouvoir, quand avez-vous réussi d'épargner 8 milliards de dollars en cinq ans? Jamais. Et vous avez accumulé déficit sur déficit à partir du moment où le chef du parti libéral et l'ancien ministre des Finances dont mon collègue a parlé il y a un instant est entré en fonction. C'est au chef vous aviez jusqu'à aujourd'hui que l'on doit le déficit. Vous avez accumulé des déficits toutes les années.

Si vous pensez être prêts à gouverner le pays, il vous reste alors bien du chemin à faire avant de convaincre les Canadiens que vous avez des solutions à tous les problèmes que vous avez créés.

[Français]

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, mes commentaires seront brefs et iront droit au but. Ils seront brefs parce que le gouvernement a jugé bon de limiter la durée du débat sur cette question importante, et ils iront droit au but en raison des problèmes très évidents et très graves qui sont liés à la taxe sur les produits et services qui est proposée.

Nous croyons, mes collègues et moi et des millions de Canadiens, que le gouvernement ne peut tout simplement pas continuer à ne rien faire face aux graves lacunes de la taxe proposée.

Il est bien connu qu'une réforme fiscale vise à simplifier les choses. Elle ne doit pas semer la confusion, compliquer la situation, ralentir l'économie ou viser à arracher plus d'argent aux travailleurs canadiens.

Pourtant, monsieur le Président, ce sont là des conséquences parmi d'autres de la taxe sur les produits et services qui est proposée.

Un grand nombre de rapports nous ont été présentés par divers spécialistes de l'économie, qui nous ont dit que si la TPS était adoptée, notre économie serait durement touchée par une hausse du taux d'inflation, du taux de chômage et même du taux d'intérêt.

L'Association des consommateurs du Canada a déclaré au Comité des finances qu'il est très peu probable que l'élimination de l'actuelle taxe de vente des fabricants de 13,5 p. 100 profite aux consommateurs.

Les grands syndicats ont aussi dit au gouvernement que les travailleurs ne voudront pas supporter l'impact inflationniste de cette taxe. Cela signifie qu'au moment du renouvellement de leur convention collective, ces travailleurs chercheront à obtenir des salaires plus élevés, de façon à pouvoir faire face à l'inflation engendrée par l'application de la TPS.